

Charte de Protection de Données Personnelles

ASAF & AFPS
Santé | Prévoyance

Janvier 2024

Sommaire



Préambule	2
Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?	2
Comment collectons-nous vos données ?	2
Données personnelles des adhérents	3
Données personnelles des courtiers	3
Pourquoi collectons-nous vos données ?	4
Pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?	6
Pour les contrats d'assurance complémentaire santé	6
Pour les contrats prévoyance	6
Qui sont les destinataires de vos données personnelles ?	6
Partage avec les intermédiaires d'assurance et les organismes assureurs	7
Partage avec nos sous-traitants	7
Partage avec les autorités de contrôle et les organismes publics	8
Sécurité des données personnelles	8
Transferts internationaux des données personnelles	8
Comment exercer vos droits ?	8

Préambule

Les Associations ASAF & AFPS (ci-après l'« ASAF & AFPS ») sont les responsables des traitements :

- ASSOCIATION SANTÉ ET ACTION FAMILIALE (ASAF) - Association Loi 1901 - Siret 307 513 259 00043 - Siège social : Les Templiers - 950, route des Colles - 06410 BIOT - Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 11 059 106 (www.orias.fr) ;
- ACTION FAMILIALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (AFPS) - Association Loi 1901 - Siret 782 472 641 00045 - Siège social : Les Templiers - 950, route des Colles - 06410 BIOT - Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 11 059 104 (www.orias.fr).

L'ASAF & AFPS accorde une grande importance à la protection des données à caractère personnel (ou « données personnelles ») et respecte les principes suivants :

- Vos données sont utilisées uniquement pour des finalités explicites, légitimes et déterminées en lien avec nos activités ;
- Seules les données qui nous sont utiles sont collectées ;
- Nous ne conservons pas vos données au-delà de la durée nécessaire pour les opérations pour lesquelles elles ont été collectées, ou de celles prévues par les recommandations de la CNIL (référentiels, fiches pratiques, etc.) ou par la loi (telles que les prescriptions légales) ;
- Nous communiquons vos données aux seuls intermédiaires, partenaires, prestataires ou organismes professionnels habilités qui en ont besoin dans le cadre de nos activités ;
- Nous vous informons, de manière claire et transparente, que ce soit lors de l'établissement d'un devis ou de la souscription d'un contrat, notamment sur la finalité d'utilisation de vos données, le caractère facultatif ou obligatoire de vos réponses dans les formulaires et de vos droits en matière de protection de données ;
- L'ASAF & AFPS vous permet d'avoir accès aux informations sur les traitements de vos données par la mise à jour de la présente Charte accessible via son [site Web](#).

Cette Charte relative à la protection des données personnelles a pour objectif de vous informer sur les données personnelles que nous collectons, les raisons pour lesquelles nous les utilisons et les partageons, pendant combien de temps nous les conservons vos droits et comment les exercer. Le cas échéant, des informations complémentaires peuvent vous être communiquées lorsque vous souscrivez un produit ou service en particulier.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier directement ou indirectement une personne physique : nom, adresse postale ou électronique, numéro de téléphone, numéro d'identification au répertoire (NIR ou numéro de sécurité sociale), IBAN et adresse IP sont par exemple des données personnelles.

Comment collectons-nous vos données ?

L'ASAF & AFPS collecte des données personnelles :

- directement auprès de la personne concernée, adhérent ou prospect ;
- indirectement auprès des intermédiaires d'assurance, des courtiers, toutes les informations d'identification nécessaires pour permettre à l'adhérent de l'ASAF & AFPS, d'accéder aux services proposés dans le cadre de son/ses contrat(s) d'assurance santé et/ou prévoyance.

L'ASAF & AFPS est légalement tenue de vérifier que vos données sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour. Vous pouvez être sollicité par nos services pour vérifier et/ou compléter votre dossier.

Nous ne vous demandons jamais de nous fournir d'autres données sensibles telles que des données relatives à votre origine raciale ou ethnique, à vos opinions politiques, à vos convictions religieuses ou philosophiques ou relatives à votre appartenance syndicale, des données génétiques ou des données relatives à votre vie ou votre orientation sexuelle, à moins qu'une obligation légale ne nous y contraigne.

Données personnelles des adhérents

Nous collectons les données personnelles suivantes relatives à nos adhérents de l'ASAF & AFPS et détenteurs d'un contrat d'assurance santé et/ou prévoyance :

- Données d'identification : état-civil, nom et prénom, coordonnées (adresse postale, e-mail, téléphone), documents d'identité (CNI, passeport, etc.), nationalité, lieu et date de naissance, photographie, signature, identifiant adhérent ;
- Données relatives aux bénéficiaires de votre/vos contrat(s) : nom, prénom, lien, date et lieu de naissance, situation familiale et professionnelle ;
- Données relatives à la vie personnelle : statut marital, régime matrimonial, nombre d'enfants et leur âge, composition du foyer ;
- Données relatives à la vie professionnelle : situation professionnelle, emploi salarié ou non, nom de l'employeur ;
- Données d'ordre économique et financier : revenus, situation financière, situation fiscale ;
- Numéro de sécurité sociale (NIR) : dans le cadre des prestations de remboursements de vos frais de santé ;
- Données bancaires : RIB, coordonnées bancaires ;
- Données relatives à la santé : dans le cadre de la passation, la gestion et l'exécution de contrats de prévoyance ;
- Données collectées dans le cadre de nos échanges entre l'adhérent et notre service client (comptes-rendus d'échanges téléphoniques, courriers postaux ou électroniques) ;
- Données de connexion : identifiants de connexion, dispositifs de sécurité personnalisés utilisés pour la connexion à l'Espace Adhérent ou exécuter un service de paiement en ligne ;
- Données de navigation : cookies, connexion aux services en ligne, adresse IP, caractéristiques techniques et données d'identification uniques de l'appareil.

Données personnelles des courtiers

Les données personnelles suivantes sont nécessaires à l'identification des intermédiaires d'assurance ou de leurs préposés et sont exclusivement utilisées dans le cadre de leurs activités professionnelles, pour les besoins de la relation de partenariat pour la distribution des contrats d'assurances santé et/ou prévoyance proposés par l'ASAF & AFPS :

- Données d'identification : nom, prénom, coordonnées professionnelles (adresse, e-mail, téléphone) ;
- Données collectées dans le cadre de nos échanges entre le courtier et notre service partenaire (comptes-rendus d'échanges téléphoniques, courriers postaux ou électroniques) ;
- Données de connexion : identifiants de connexion, dispositifs de sécurité personnalisés utilisés pour la connexion à l'Espace Partenaire ;
- Données de navigation : cookies, connexion aux services en ligne, adresse IP, caractéristiques techniques et données d'identification uniques de l'appareil.

Pourquoi utilisons-nous vos données ?

L'ASAF & AFPS utilise vos données dans le cadre de traitements liés à ses activités. Chaque traitement a des finalités qui lui sont propres, se fonde sur des bases légales et respecte les durées de conservation suivantes :

Bases légales	Finalités	Durées de conservation
<p>Exécution du contrat ou de mesures précontractuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution de vos contrats d'assurance. • La délivrance de conseil, devis en fonction de vos besoins en assurance afin de proposer des contrats adaptés à chaque situation. • La collecte de données soit au moment de la souscription du contrat d'assurance, soit au cours de son exécution ou dans le cadre de la gestion de réclamations et contentieux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toute la durée de la relation contractuelle augmentée de la durée d'acquisition des prescriptions légales. • Le temps nécessaire à la réalisation de l'opération.
<p>Respect de nos obligations légales et réglementaires</p>	<p>La lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme, ainsi que contre la corruption avec la mise en place d'une surveillance des contrats et de contrôles des opérations pouvant aboutir à la rédaction d'une déclaration de soupçon ou à une mesure de gel des avoirs, en application du Code monétaire et financier.</p>	<p>Toute la durée de la relation contractuelle, à l'issue de laquelle seules les données nécessaires à des finalités précontentieuses ou contentieuses sont archivées jusqu'à l'acquisition de la prescription légale. En cas de contentieux, ces données sont conservées pendant toute la durée de la procédure et jusqu'à l'expiration des voies de recours ordinaires et extraordinaires.</p>

Charte de Protection des Données Personnelles

Intérêt légitime	La lutte contre la fraude à l'assurance pouvant conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Le traitement de données à caractère personnel strictement nécessaire à des fins de prévention de la fraude constitue un intérêt légitime.	<p>Les données sont conservées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 mois à compter de l'émission des alertes pour les qualifier. • Les alertes n'ayant reçu aucune qualification à l'issue du délai de 6 mois sont supprimées. • En cas d'alerte, pertinente, les données sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de la clôture du dossier de fraude. • Lorsqu'une procédure judiciaire est engagée, les données sont conservées jusqu'au terme de la procédure judiciaire. Elles sont ensuite archivées selon les durées de prescription applicables. • Pour les personnes inscrites sur une liste des fraudeurs présumés, les données les concernant sont supprimées après un délai de 5 ans à compter de la date d'inscription sur cette liste.
Intérêt légitime	Les appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés pour l'accompagnement et la formation du personnel pour l'amélioration de nos services.	En cas d'enregistrement des conversations, ceux-ci sont conservés pour une durée de trente (30) jours.
Intérêt légitime	L'analyse des données vous concernant collectées pour améliorer nos produits (recherche et développement), évaluer votre situation ou la prédire et personnaliser votre parcours client (offres et publicités ciblées). L'intérêt légitime poursuivi est la satisfaction des adhérents.	Le temps nécessaire à la réalisation de l'opération.
Intérêt légitime	L'utilisation de vos données de navigation pour améliorer nos sites web.	La durée de conservation des données dépend du type de cookie (cf. Politique d'utilisation des cookies pour plus de détails).
Intérêt légitime	Les opérations de communication et de fidélisation des adhérents.	Le temps nécessaire à la réalisation de l'opération.
Consentement	La prospection commerciale à destination de nos adhérents.	3 ans à partir du dernier contact.
Consentement	L'utilisation des données de navigation pour proposer des offres personnalisées.	La durée de conservation des données dépend du type de cookie tiers (cf. Politique d'utilisation des cookies pour plus de détails).

Pendant combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Nous conservons les données personnelles pendant la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées (paiement des prestations, assistance, par exemple), ou à celles prévues par les recommandations de la CNIL ou par la loi (telles que les prescriptions légales) ou au respect des législations et des réglementations applicables, ou pendant une durée définie au regard de nos contraintes opérationnelles, telles que la tenue de notre comptabilité, une gestion efficace de la relation client, ainsi que pour faire valoir des droits en justice ou répondre à des demandes des organismes de régulation.

Pour les contrats d'assurance complémentaire santé

L'ASAF & AFPS conserve les données liées à ce contrat et aux prestations y attachées pour traiter les demandes ou répondre aux réclamations pendant la durée légale autorisée, soit 5 années après la résiliation du contrat et l'année en cours s'agissant des données relatives au contrat et, à compter du versement, s'agissant des données relatives aux prestations santé dont vous aurez bénéficié.

Pour les contrats prévoyance

L'ASAF & AFPS conserve les données liées au contrat prévoyance jusqu'à la date de résiliation du contrat augmentée de 10 ou 30 années, afin de traiter les demandes ou répondre aux réclamations pendant la durée légale autorisée.

Pour les autres types de données

Les données personnelles qui vous concernent peuvent également être conservées plus ou moins longtemps au titre d'obligations légales spécifiques ou au regard des délais de prescription légale applicables, par exemple :

- 1 an pour les logs de connexion à compter de la dernière connexion ;
- 10 ans pour les pièces comptables ;
- Le cas échéant, toute la durée des contentieux et jusqu'à épuisement des voies de recours.

Qui sont les destinataires de vos données personnelles ?

Vos données ne sont ni vendues, ni louées à des tiers. Vos données ne peuvent être transférées ou utilisées par des tiers sans votre consentement, à moins que le transfert ou traitement soit nécessaire à l'exécution du/des contrat(s) d'assurance santé et/ou prévoyance.

Lorsque l'adhérent a demandé une mise en relation avec un intermédiaire d'assurance, l'adhérent nous autorise à lui communiquer les informations enregistrées afin que l'intermédiaire d'assurance puisse finaliser le dossier d'adhésion de l'adhérent.

Les utilisateurs des données personnelles collectées sont, dans la limite de leurs attributions respectives et suivant les traitements :

- Les courtiers-partenaires (intermédiaires d'assurance) ;
- Le personnel de l'Organisme Assureur ;
- Le personnel du GIE Prévoyance Sociale (ci- après le « GIEPS »), sous-traitant de l'ASAF & AFPS pour la gestion des contrats ;
- Le cas échéant, nos autres sous-traitants.

Seuls les utilisateurs dûment habilités peuvent accéder, dans le cadre de notre politique d'accès logique, aux informations nécessaires à leur activité.

Dans le cadre du recours à la sous-traitance, l'ASAF & AFPS s'assure que lesdits prestataires présentent des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité, et respectent les obligations qui leur incombent au titre du contrat de sous-traitance, notamment en ce qui concerne la finalité, l'objet, la durée du traitement délégué, le type de données à caractère personnel et les catégories de personnes concernées, etc.

Dans tous les cas, l'ASAF & AFPS veille à ce que les personnes autorisées à traiter vos données personnelles s'engagent à respecter la confidentialité de ces données ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Partage de données avec les intermédiaires d'assurance et les organismes assureurs

Nous partageons des données personnelles avec les intermédiaires et les organismes assureurs à des fins commerciales et d'amélioration de notre efficacité, notamment sur la base de :

Nos obligations légales et réglementaires :

- Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Respecter de sanctions internationales, d'embargos et de procédures de connaissance des clients (KYC).

L'intérêt légitime :

- Prévenir, détecter et lutter contre la fraude ;
- Activités de R&D notamment à des fins de conformité, de gestion du risque, de communication et de marketing ;
- Obtenir une vision globale et cohérente de nos adhérents ;
- Offrir une gamme complète de produits et services, pour permettre à nos adhérents et à nos partenaires d'en bénéficier ;
- Personnaliser le contenu et les prix des produits et services pour les adhérents.

Liste des Organismes Assureurs des contrats d'assurance souscrits par l'ASAF & AFPS :

- AXA France Vie - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 euros – n° SIREN 310 499 959 R.C.S. NANTERRE - Mandataire exclusif en opérations de banque d'AXA Banque - n° orias : 13 005 764. – Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE.
- AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes – n° SIREN 353 457 245 R.C.S. NANTERRE — Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE.
- INTER PARTNER ASSISTANCE (AXA Assistance), SA de droit Belge au capital de 31 702 613 € - Entreprise d'assurance agréée par la Banque Nationale de Belgique (0487) immatriculée au RPM Bruxelles sous le n°415 591 055 - Siège social : 166 Avenue Louise 1050 Bruxelles, Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au RCS NANTERRE sous le n° 316 139 500 et située 6 rue André Gide 92320 Châtillon.
- MCCI (Mutuelle des Chambres de Commerce et d'Industrie) – Immatriculée au Répertoire Sirene sous le n° SIREN 784 718 355 - Siège social : 26, rue Fortuny – 75017 PARIS.
- SMATIS FRANCE (SOLIDARITE MUTUALISTE DE L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET SALARIES DE FRANCE) – Immatriculée au Répertoire Sirene sous le n° SIREN 781 166 293 – Siège social : 6, rue du Piave – CS 90000 – 16920 ANGOULEME CEDEX 9.

Partage avec nos sous-traitants

Nous partageons des données personnelles avec nos sous-traitants :

- Des prestataires de services qui fournissent des services pour notre compte, par exemple des services de gestion de contrats (GIEPS), des services informatiques, des services d'impression, de télécommunication, de recouvrement, de conseil, de distribution et de marketing ;

- Des partenaires bancaires et commerciaux, des agents indépendants, des intermédiaires ou des courtiers, des institutions financières, des référentiels centraux avec lesquels nous avons des liens, si un tel transfert est nécessaire pour fournir des services ou des produits ou pour satisfaire à nos obligations contractuelles ou mener à bien des transactions (par exemple, des banques, des banques correspondantes, des opérateurs de système de paiement, des émetteurs ou des intermédiaires de cartes de paiement).

Partage avec les autorités de contrôle et organismes publics

Les données personnelles collectées peuvent être communiquées aux autorités financières, fiscales, administratives, pénales ou judiciaires, locales ou étrangères, des arbitres ou des médiateurs, des organismes gouvernementaux ou publics conformément à la législation applicable.

Sécurité des données personnelles

L'ASAF & AFPS s'engage à mettre en place des moyens de sécurisation physiques et logiques des données vous concernant, conformes aux règles de l'art et aux règles internes d'entreprise (Binding Corporate Rules - BCR) de l'Organisme Assureur (AXA). Ces règles BCR ont été approuvées par 16 autorités européennes de protection des données à caractère personnel, dont la CNIL. Elles garantissent un niveau de protection intangible de vos données par les différentes entités du groupe AXA à travers le monde. Vous pouvez consulter et télécharger le document « BCR » en cliquant [ici](#).

Transferts internationaux de données personnelles

En cas de transferts internationaux depuis l'Espace économique européen (EEE) vers un pays n'appartenant pas à l'EEE, le transfert de données personnelles peut avoir lieu sur la base d'une décision rendue par la Commission européenne, lorsque celle-ci a reconnu que le pays dans lequel vos données seront transférées assure un niveau de protection adéquat. En cas de transfert de données vers un pays dont le niveau de protection de vos données n'a pas été reconnu comme adéquat par la Commission européenne, l'ASAF & AFPS s'appuiera sur une dérogation applicable à la situation spécifique, par exemple les CCT « Clauses Contractuelles Type » ou les BCR.

Comment exercer vos droits ?

Conformément au RGPD, vous avez le droit :

- D'accéder à vos données à caractère personnel et obtenir une copie de ces données ;
- De rectifier vos données à caractère personnel ou de compléter vos données à caractère personnel qui sont inexactes, incomplètes ou ne sont pas à jour ;
- De demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel. Nous pourrions simplement les conserver, mais nous ne pourrions plus les traiter ;
- De décider du sort de vos données à caractère personnel après votre décès ou nous donner des directives quant à l'utilisation qui devra être faite de vos données à caractère personnel après votre mort.

En fonction de la base légale du traitement de vos données à caractère personnel, vous avez également le droit :

- De demander l'effacement vos données à caractère personnel, sauf lorsque le traitement repose sur le respect d'une obligation légale ;
- De demander la portabilité de vos données à caractère personnel que vous nous avez fournies, dans un format adapté, et transmettre ces données à un autre responsable de traitement sans que nous y fassions obstacle, lorsque le traitement est fondé sur le recueil de votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat ;

- De vous opposer pour des motifs légitimes au traitement de données personnelles qui vous concernent, sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'application d'un contrat souscrit ;
- De retirer votre consentement à tout moment, lorsque le traitement est fondé sur le recueil de votre consentement.

Dans le but de sécuriser les données collectées, le Responsable de Traitement pourra être amené à effectuer une demande de justification d'identité. De même, une demande de présentation de la carte d'identité peut être faite dans le cadre de l'exercice des droits des personnes sur leurs données.

Pour toute information complémentaire sur la protection des données personnelles, vous pouvez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits).

Pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la Protection des Données :

- par e-mail : dpo@gieps.fr
- par courrier postal :
ASAF & AFPS– Délégué à la Protection des Données
Les Templiers
950, route des Colles
CS 50335 – 06906 BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX.

En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.

